



This map was compiled from data acquired during an aeromagnetic-magnetic-geomagnetic survey carried out by Aerodat Inc. using an Aerodat AS350B helicopter magnetometer C-GL00. The survey operations were carried out from July 15 to October 6, 1997.

Flight path was recorded using a post-flight differential Global Positioning System. A vertically oriented video camera was used for verification of the flight path. The average traverse line spacing was 200 m with control lines flown at 7 km intervals. Helicopter flight height was maintained at an average ground clearance of 60 m.

The aeromagnetic data were recorded at a 0.1 second sample rate using a 0.005 nT sensitivity soft-iron vector magnetometer suspended 15 m below the helicopter. The control line magnetic data were corrected for variations in the magnetic field using the magnetic ground station magnetic data. After editing the survey data, the intersections of traverse and control lines were established and the differences in the magnetic values were computer analyzed to obtain the best fit network. The best fit total field values were interpolated to a 50 m square grid. The International Geomagnetic Reference Field was not removed from the data for this presentation.

Copies of this map may be obtained by contacting the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy, Minerals and Energy Division, P.O. Box 6000, Fredericton, NB A3B 3X1, or from the NBDNR/NER regional office, P.O. Box 50, 405 Riverside Drive, Bathurst, New Brunswick, EA 3Z1. Copies of this map may also be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0A8.

The geophysical data used to compile this map are available in digital form from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y9, and also from the New Brunswick Department of Natural Resources and Energy in Fredericton.

Les données utilisées pour la compilation de cette carte ont été enregistrées au cours d'un levé aéro-magnétique-magnétique-geomagnétique effectué par Aerodat Inc. à l'aide d'un hélicoptère Aérodat AS350B immatriculé C-GL00. Le levé a été réalisé du 15 juillet au 6 octobre 1997.

Le tracé des lignes de vol a été fait à l'aide de mesures de positionnement global complètes en mode différentiel après vol. Une caméra vidéo verticale a été utilisée pour la vérification du plan de vol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 200 m, recoupées par des lignes de contrôle espacées de 7 km les unes des autres. L'hélicoptère a maintenu une altitude moyenne de 60 m au-dessus du sol.

Les données aéro-magnétiques ont été enregistrées à une fréquence de 0,1 seconde en utilisant un magnétomètre à vecteur au sol d'une sensibilité de 0,005 nT suspendu à 15 m sous l'hélicoptère. Les données magnétiques des lignes de vol ont été corrigées des variations du champ géomagnétique en utilisant les données de magnétomètres au sol. Une fois les données de levé vérifiées, les intersections des traversées et des lignes de contrôle ont été établies et les différences des valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur afin d'obtenir le meilleur ajustement des données. Les valeurs corrigées du champ total ont été interpolées sur une grille aux mailles carrées de 50 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence n'a pas été soustrait des données pour cette présentation.

Des exemplaires de cette carte sont en vente à la Division des ressources minières du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, C.P. 6000, Fredericton, NB A3B 3X1, ou du bureau régional du MRNE, C.P. 50, 405 Riverside Drive, Bathurst, Nouveau-Brunswick, EA 3Z1. Des exemplaires sont aussi en vente à la Commission géologique du Canada, 601, rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0A8.

Les données de levé utilisées pour produire cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques du Canada, 1 Observatoire Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y9, et aussi au ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick à Fredericton.

